



CSA DU 21 AVRIL : POKER MENTEUR !

Chers collègues,

Il semble que le CSA du 21 avril, avec 7 points à l'ordre du jour, a été d'une importance capitale et très constructif malgré l'absence de deux organisations syndicales. Avec tous les déboires que connaît l'établissement, pour **FO Justice Bémao** les discussions dans cette instance ne sont plus que de belles paroles, du vent car le plus importants pour nous c'est de trouver des solutions à nos problèmes d'effectif, de surpopulation, de sécurité et nos conditions de travail.

En gros, pour **FO Justice Bémao**, discuter de tous ces problèmes avec la direction ne sert plus à grand-chose car elle a montré ses limites et son incapacité en matière de gestion de l'établissement.

En prenant connaissance du compte rendu de ce CSA, nous assistons, comme à leur habitude, aux éternels rengaines « nous avons fait », « sans nous rien ne se fait » ... **Ce communiqué n'est en aucun cas un compte rendu de séance, mais une énième profession de foi de ce syndicat. Un jour, ils finiront par dire qu'ils ont construit le CP de Bémao.**

Concernant la nuit à 13 agents, **FO Justice Bémao** a été le premier à s'élever, dans notre communiqué du 26 mars 2026, pour dire **NON à la dégradation du service de nuit**. Selon ce Compte rendu « *L'administration évoque que c'est une demande d'autres OS* ». Laquelle ? En tout cas, cela ne vient pas de **FO Justice Bémao**. Alors d'où vient et à qui profite ce mensonge ? Peut-être bien du ou rédacteurs du compte rendu !

Nous l'avions aussi dénoncé, les nombreux travaux sur le domaine et à l'intérieur qui nuisent à la sécurité des personnels et de l'établissement. Certains de ces sujets à l'ordre du jour ont été commentés en amont par nos soins.

Ce compte rendu se termine par « *Une stratégie de passage en force facilitée par l'absence de certaines OS* ». Encore des sottises. C'est l'hôpital qui se fout de la charité ! Vous n'êtes pas les plus forts, vous avez assumé ! Si aucune OS n'était présente, la direction n'aurait eu autre choix que de convoquer une nouvelle séance.

Baie-Mahault, le 23 avril 2026

Le bureau FO Justice Bémao

